



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2025

Le 04 juillet 2025 à 18 heures, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire en son siège 78 rue des Epinoches 71000 Mâcon sur convocation écrite faite par la présidente du conseil d'administration et adressée le 11 juin 2025, et suivi dans l'attente d'éventuelles candidatures, le 25 juin des listes définitives :

Liste électorale de Dominique Carboneill reprenant sa composition

Candidature libre au CA de Marie-Christine Agnel

Candidature au poste de présidente de la commission éthique et déontologie de Noëlle Deraime

Candidature au poste de vérificateur au compte de Maryse Rheillac.

L'assemblée est présidée par Madame Véronique Frédéric-Moreau présidente du club de bridge de Mâcon assisté de Monsieur Alain CARBONEILL trésorier.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexé au présent procès-verbal. Elle permet de constater que 68 membres sur 106 membres de l'association sont présents ou représentés. Le quorum est donc atteint et l'assemblée générale peut valablement délibérer selon l'ordre du jour joint.

ACCUEIL

Madame Frédéric-Moreau, présidente de l'association ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale et remercie tout spécialement de leur présence :

Monsieur Payebien adjoint au maire responsable des sports à la mairie de Mâcon,

Monsieur Patrick Gribé président du comité du lyonnais

Michèle Grand, professeur de bridge

Madame Marie-Noëlle Sanstchi responsable des associations ne pouvant être présente et s'étant excusée.

RAPPORT MORAL

La présidente nous rappelle les anciens membres décédés cette année Michèle Le Monde, Jacqueline

Carette et Anne Maurice Brouillet ainsi que les membres encore actifs du club Jacques Goy et Patrick Le Léannec

Elle donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'année écoulée.

Le nombre d'adhérent est en légère hausse par rapport à l'exercice écoulé + 1,02%

A ce jour, nous sommes 106 adhérents au club et nous avons une moyenne de 10 tables par tournoi.

Nous avons commencé l'année par 1 2 3 Mâcon les 7 et 8 septembre.

Le 19 septembre, nous avons mis en place les tournois 1 ère et 2 ème série un jeudi par mois, institué par Patrick Le Léannec

Les deuxièmes lundis de chaque mois le challenge ARS (Ain Rhône et Saône et Loire)

Beaucoup de tables au début mais de moins en moins de monde ; il faut dire que le lundi ce n'est pas un jour de tournoi mais des parties libres.

Le 7 Novembre, Michèle Grand professeur de bridge commence les cours au club.

Michèle nous a très vite proposé de faire un planning pour chaque mois auquel elle rajoutait quelques problèmes de bridge.

Trois cours de deux heures, environ trois tables à chaque fois.

Agnès et Jacques Boudet faisant le cours de première et deuxième année le mercredi soir.

Le 19 Décembre repas de Noël assis au club commandé chez un traiteur.

Les mâchons le jeudi soir n'ayant plus de succès, nous avons fait un bridge convivial les dimanches 3 novembre et 23 février avec classement , remise de prix pour chaque participant.

Le premier Avril, jour de tournoi, François nous avait préparé 4 donnes spéciales avec pour les gagnants la remise d'un poisson au chocolat.

J'en profite pour dire à François que j'ai beaucoup regretté sa démission de secrétaire général quand un joueur l'a traité de tricheur.

Le 20 Juin, déjeuner du club à la brasserie de l'aérodrome de Charnay, nous étions 39 dans une bonne ambiance, et ensuite bridge convivial au club pour ceux qui le désiraient.

Dernier CA le 25 juin avec diner offert pour les administrateurs et les bénévoles ; Agnès et Jacques , Maryse vérificatrice aux comptes, Jean-Pierre et Dominique arbitres.

Avant de passer la parole à Alain, je voudrais remercier les membres de mon bureau et du CA qui m'ont supportée pendant ces quatre ans de présidence.

RAPPORT FINANCIER

Pour cette année 2024/2025, notre association présente un résultat positif de 1436,73 €.

Les recettes s'élèvent à 22.324,54 € les dépenses s'élèvent à 20.887,81 €.

Détail des postes les plus importants.

Le poste le plus important étant comme toujours les licences / cotisations ainsi que les droits de tables. Le trésorier rappelle aux membres que sur les droits de tables la fédération prélève 2,20€ par paires et la licence est reversée entièrement à la fédération et au comité.

Le budget prévisionnel a été fait en incluant une machine à dupliquer ce qui verrait notre bilan prévisionnel être négatif de 4.100€ mais qui serait couvert par les fonds du compte épargne.

Cette année la licence s'élève à 50 € pas de changement pour la cotisation et les tickets.

Après avoir remercié notre trésorier pour son travail la parole est donnée à Maryse Rheillac vérificatrice au compte en lieu et place de Jacques Goy décédé.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES.

Madame Maryse Rheillac nous informe avoir vérifié les comptes le 26 juin 2025 et certifie que les comptes sont tenus avec soin et exactitude que les chiffres du bilan et du compte de résultats correspondent aux justificatifs présentés.

En conclusion approuve les comptes qui vont être soumis.

APPROBATION DES COMPTES ET DU BUDGET PREVISIONNEL

Madame la présidente après avoir remercié madame la vérificatrice aux comptes soumet au vote de l'assemblée générale la validation des comptes qui donne quitus au trésorier pour sa bonne gestion de l'exercice 2024/2025.

DIVERS

Point sur les compétitions 2024/2025

Cette année a vu 57 membres du club inscrit aux différentes compétitions proposées par le comité.

50% des membres se sont qualifiés pour les finales du comité

17 membres ont participé aux finales de ligue

16 membres ont participé aux finales nationales

INTERVENTIONS

Intervention de monsieur Jean Payebien

Monsieur Jean Payebien remercie la présidente pour son invitation et a tiré les enseignements des différentes interventions. Se réjouit du nombre de participants au club et de notre participation à 1 2 3 Mâcon. Il nous félicite pour le nombre de participants aux compétitions qui permet de représenter notre club ainsi que la ville de Mâcon.

Ce dernier nous souhaite une bonne saison pour l'année à venir.

Intervention de monsieur Patrick Gripe

Monsieur Gripe se présente pour celles et ceux qui ne le connaissent pas et rappelle avec sourire qu'il venait jouer à Mâcon dans les années 1980. Nous donne quelques informations sur la fédération et nous confirme que la licence passera à 50€ pour cette année et restera au même tarif pour les 5 prochaines années. Les tarifs compétitions restent inchangés. Il remercie la présidente pour son invitation.

Election du nouveau conseil d'administration

Madame la présidente reprend la parole pour mettre en place l'élection du nouveau CA qui cette année se fera par vote secret bien qu'il n'y ait qu'une seule liste celle de Dominique Carboneill dont la composition a été adressée et dont les tâches seront définies au cours du premier CA

Pour cette élection deux assesseurs se sont proposées Anne de Chateaubourg et Dominique Saunier pour contrôler le bon déroulement du vote. Vote qui s'est passé sans problème. Le dépouillement a eu lieu en présence d'Alain Carboneill, Didier Erbin et Dominique Ambrosi
Le choix était simple deux bulletins un : liste Dominique Carboneill , l'autre non

Les résultats ont été annoncés en présence des membres de l'AG

106 Inscrits

68 votants

Vote nul 6 (2 bulletins différents dans une même enveloppe)

Non 11

Liste Dominique Carboneill 51

La liste de Dominique Carboneill élue à la majorité absolue

Ensuite vient le vote des candidatures libres

Marie-Christine Agnel réintègre l'équipe de Dominique Carboneill

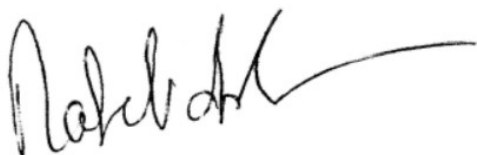
Noëlle Deraime est élue présidente de la commission éthique et déontologie

Maryse Rheillac est élue vérificatrice aux comptes

Dominique Carboneill rappelle que la répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil et remercie fortement les membres du club qui lui ont fait confiance.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole madame la présidente déclare la séance levée et nous invite à venir boire le verre de l'amitié.

La présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Noëlle Deraime', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dominique Carboneill', with a large circular flourish at the top and a vertical stroke at the bottom.

Madame la présidente

Dans le cadre de l'élection présidentielle du 04 juillet, je vous adresse la liste électorale pour la saison 2025/2027 que je vais présenter

Présidente : Dominique CARBONEILL

François Haffner

Alain CARBONEILL

Hélène PERRIN

Marie-Thérèse BORDIAUX

Noelle DERAIME

Yvon PERRIN

Les attributions des postes auront lieu lors du premier conseil d'administration

Je vous prie d'agréer, madame la présidente, l'expression de mes sincères salutations

Fait à Mâcon le 19 juin 2025

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'D. Carboneill', with a stylized flourish at the end.

Dominique CARBONEILL

Mme AGNEL Marie Christine

Madame la présidente

Dans le cadre de l'élection présidentielle du 04 juillet je souhaiterais m'investir au club et faire partie du conseil d'administration.

Je vous demande donc de bien vouloir présenter ma candidature à titre individuel lors de la prochaine assemblée générale du club de bridge.

Je vous prie d'agréer, madame la présidente, l'expression de mes sincères salutations

Fait à Mâcon le 17 juin 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Agnel', with a long horizontal stroke extending to the right.

Macon le 13 juin 2025

A l'attention de Madame FREDERIC - MORE
Présidente du Club de Bridge de Macon

Madame la Présidente,

Dans le cadre de l'élection
présidentielle du 4 juillet 2025, je
souhaiterais m'investir au club en tant
que vérificateur (trice) aux comptes.

Je vous demande donc de bien
vouloir présenter ma candidature, lors de
la prochaine Assemblée Générale du
club de bridge.

Je vous prie d'agréer, Madame
la Présidente, mes sincères salutations

Fait à Macon le 13/6/2025

RHEILLAC Maryse,

M. Rheillac.

Nacsa le 12 février

Madame Dorothea Wolf

Madame la présidente
du club budgét de NACS

Madame la présidente,

Par la présente j'ai
l'honneur de vous présenter une
candidature à la présidence de
la commission éthique, litiges et
discipline et vous demandant de
bien vouloir la soumettre à la
prochaine assemblée générale.

Je vous prie d'agréer,
Madame la présidente, mes salutations

Des



BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE

78 Rue des Epinoches

71000 MÂCON

Tél: 03.85.38.45.26

@ :bridgemacon@wanadoo.fr

Site :bridge - macon.fr

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 04 JUILLET 2025 A 18HEURES**

Madame, Monsieur

Les membres de notre association sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 04 juillet 2025 en son siège à 18h après notre tournoi de régularité.

ORDRE DU JOUR :

Accueil..... Véronique FREDERIC MOREAU

I) Rapport moral de la présidente..... Véronique Frédéric MOREAU

II)Rapport financier.....Alain CARBONEILL

Présentation des comptes de l'exercice clos le 26 juin et du budget prévisionnel 2025-2026.

Rapport de madame la vérificatrice aux comptes..... Maryse RHEILLAC

Approbation des comptes 2024-2025 et du budget prévisionnel 2025-2026

III) Point sur les tournois et les compétitions.....Alain CARBONEILL

IV) Questions sur la vie du club (Les questions d'intérêt général doivent parvenir à la présidente avant le 26 juin pour pouvoir être débattues)Véronique FREDERIC MOREAU

V) Année électorale

Désignation de deux scrutateurs.

Election de la liste présidentielle.

Election éventuelle des membres se présentant à titre individuel.

Election à la présidence de la commission d'éthique et litiges

Election au poste de vérificateur aux comptes et de son ou sa suppléante

Les candidatures à l'élection présidentielles (minimum 5 candidats maximum 7 candidats), les candidats se présentant à titre individuel, les candidats à la présidence de la commission éthique et litige ainsi qu'au poste de vérificateur doivent parvenir à la présidente au plus tard 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

Rappel

Tout bulletin rayé, surchargé ou modifié sera considéré comme nul.

Les membres du club qui ne peuvent assister à l'AGO peuvent s'y faire représenter par un autre membre aux termes d'un pouvoir qui devra être produit en entrant dans la salle (rappel trois pouvoirs maximum par membre).

Les documents comptables sont tenus à la disposition des adhérents du club.

La Présidente
Véronique Frédéric-Moreau

